

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*

Avril 2021



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat

Le 7 mai 2021

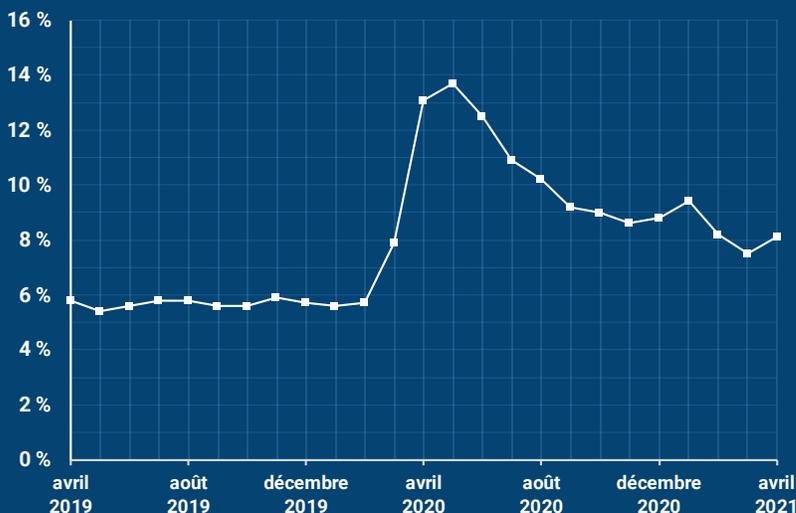
# Statistiques nationales

Après avoir connu une reprise prometteuse en mars, le marché du travail canadien a de nouveau été frappé par d'importantes pertes d'emplois causées par la troisième vague de la pandémie de COVID 19. L'emploi a reculé de 207 000 (-1,1 %) en avril, tandis que le taux de chômage a encore augmenté pour atteindre 8,1 %. La plupart de ces pertes d'emplois se concentrent dans trois industries du secteur privé (commerce de détail, hébergement et restauration, et information, culture et loisirs), lesquels demeurent les plus touchées par les confinements attribuables à la pandémie (voir p. 7-8). D'une année à l'autre, le marché du travail est en bien meilleure position qu'au début de la pandémie puisque près de 2,5 millions d'emplois sont réapparues sur le marché du travail depuis avril 2020. Toutefois, après correction pour l'inflation, les salaires sont aujourd'hui inférieurs de 4,5 % à ce qu'ils étaient à la même période l'an dernier, et le nombre moyen d'heures de travail par semaine a augmenté. Pendant ce temps, le taux de couverture syndicale a chuté, suggérant que la reprise de l'emploi était principalement localisée dans les segments non syndiqués du marché du travail.

	Moyenne sur 5 ans avril 2015 à avril 2019	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021	Variation entre mars et avril 2021
Emploi total (nombre) <sup>1</sup>	18 254 100	16 141 600	18 627 200	2 485 600 15,4 %	-207 100 -1,1 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	6,5	13,1	8,1	-5,0 pp	0,6 pp
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,6	60,0	64,9	4,9 pp	-0,3 pp
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	30,7	33,7	31,5	-2,2 pp	0,0 pp
Salaires horaires moyens (\$) <sup>5</sup>	27,64 \$	31,50 \$	30,07 \$	-4,5 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) <sup>6</sup>	35,0	35,9	35,3	-1,7 %	0,6 %

\*pp = points de pourcentage

## Taux de chômage



## Salaires horaires moyens



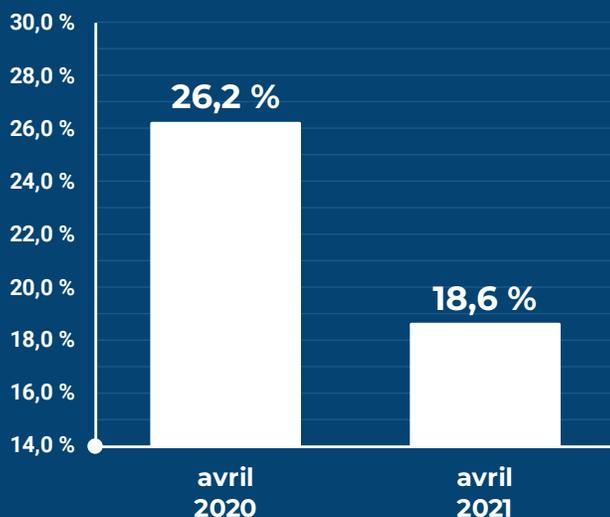
# Indicateurs nationaux de précarité

La plupart des indicateurs de précarité montrent une détérioration des conditions pour les travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle du marché du travail, les taux d'emploi à temps partiel involontaire, de sous-utilisation et de sous-emploi ayant tous augmenté par rapport au mois dernier. Tandis que le nombre de personnes occupant plusieurs emplois a diminué comme proportion des personnes employées, ce chiffre est nettement plus élevé (+1,3 point de pourcentage) qu'en avril 2020.

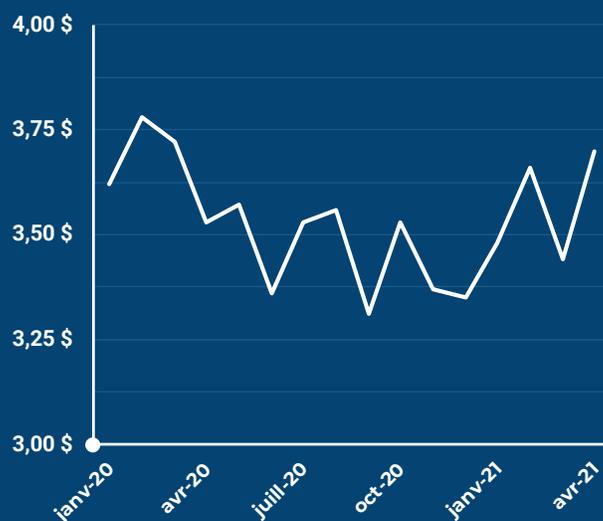
Plus important encore, une augmentation marquée de l'écart de rémunération entre les genres, tant d'une année à l'autre que de mars à avril 2021, a été observée, ce qui suggère que les salaires moyens des femmes, qui ont brièvement semblé rattraper leur retard pendant la pandémie, ont de nouveau commencé à s'éloigner de ceux des hommes, les femmes occupant de manière disproportionnée les emplois moins bien payés qui ont connu une reprise sporadique au cours des derniers mois.

	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021 (pp)	Variation entre mars et avril 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	16,1	18,6	2,5	-0,5
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	48,5	46,5	-2,0	1,6
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	18,0	11,7	-6,3	0,3
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	26,2	18,6	-7,6	0,6
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	3,6	4,9	1,3	-0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	10,0	11,4	1,4	0,2
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	2,9	3,1	0,2	-0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,2	7,0	0,8	0,1
<i>Saisonnier (%)</i>	1,0	1,4	0,4	0,3
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	22,0	19,8	-2,2	-0,6
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	3,57 \$	3,70 \$	3,6 %	7,6 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	1,642,8	839,0	-48,9 %	4,3 %

## Taux de sous-emploi



## Écart salarial entre les genres



# Statistiques régionales

Au Canada, les résultats sur le marché du travail variaient selon l'impact de la troisième vague de la pandémie de COVID-19 sur les régions. L'Ontario a été le foyer de certains des taux d'infection les plus élevés au pays, forçant le gouvernement à mettre en place des mesures de confinement plus strictes. Comme prévu, la majorité des pertes d'emplois en avril a été observée dans cette province, laquelle a enregistré une baisse de 152 700 emplois (-2,1 %) et une hausse du taux de chômage à 9,0 %, arrivant au deuxième rang des plus élevés au Canada.

La région de la Colombie-Britannique est arrivée en deuxième place au chapitre des plus importantes pertes d'emplois, soit 43 100 (-1,6 %), et le taux de chômage a augmenté à 7,1 %. Parallèlement, le Québec, qui avait maintenu la plupart de ses mesures de santé publique entre les deuxième et troisième vagues de la pandémie, a connu une baisse marginale de 13 300 emplois (-0,3 %) et vu son taux de chômage augmenter de seulement 0,2 point de pourcentage pour atteindre 6,6 %, le taux le plus bas au Canada.

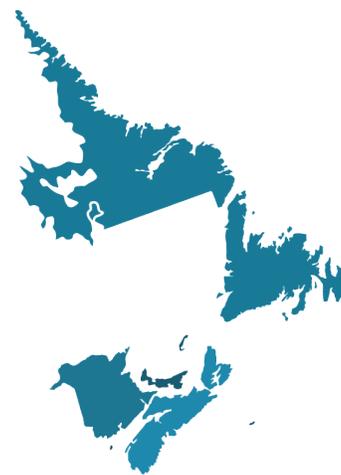
Dans la région de l'Atlantique, une hausse marginale de l'emploi de 0,2 % a été observée, alors que le taux de chômage a légèrement diminué pour atteindre 9,4 %. L'emploi dans la région des Prairies est demeuré pratiquement inchangé par rapport au mois précédent. Dans l'ensemble des régions, le marché du travail s'en est sorti beaucoup mieux le mois dernier par rapport au mois d'avril 2020, bien que les taux de couverture syndicale et les salaires moyens aient baissé globalement.



# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021	Variation entre mars et avril 2021
Emploi total	966 700	1 127 800	161 100 16,7 %	1 700 0,2 %
Taux de chômage (%)	13,3	9,4	-3,9	-0,1
Taux de participation (%)	54,8	60,9	6,1	0,0
Taux de syndicalisation (%)	35,7	32,7	-3,0	-0,6
Salaire horaire moyen	27,38 \$	25,97 \$	-5,2 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,0	36,1	-2,4 %	0,2 %



## Québec

	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021	Variation entre mars et avril 2021
Emploi total	3 527 400	4 227 300	699 900 19,8 %	-13 300 -0,3 %
Taux de chômage (%)	17,6	6,6	-11,1	0,2
Taux de participation (%)	60,8	63,8	3,0	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	42,5	40,6	-1,9	0,6
Salaire horaire moyen	29,85 \$	28,61 \$	-4,2 %	1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,6	35,0	-1,5 %	1,3 %



## Ontario

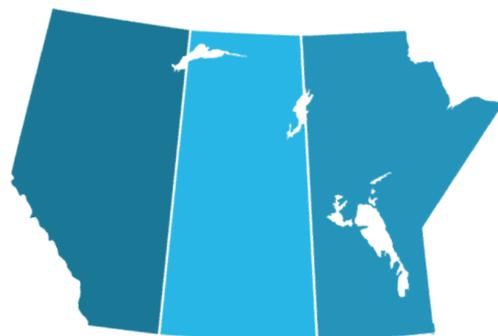
	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021	Variation entre mars et avril 2021
Emploi total	6 409 900	7 215 400	805 500 12,6 %	-152 700 -2,1 %
Taux de chômage (%)	11,3	9,0	-2,2	1,5
Taux de participation (%)	59,2	64,4	5,2	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	28,6	27,6	-1,0	-1,5
Salaire horaire moyen	32,36 \$	31,06 \$	-4,0 %	0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,2	35,7	-1,4 %	0,8 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021	Variation entre mars et avril 2021
Emploi total	3 006 700	3 438 600	431 900 14,4 %	100 0,0 %
Taux de chômage (%)	12,7	8,3	-4,4	-0,1
Taux de participation (%)	63,3	68,5	5,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	32,6	28,6	-4,0	0,0
Salaire horaire moyen	33,29 \$	30,94 \$	-7,1 %	-0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,0	36,3	-2,0 %	0,3 %



## Colombie-Britannique

	Avril 2020	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021	Variation entre mars et avril 2021
Emploi total	2 230 700	2 618 100	387 400 17,4 %	-43 100 -1,6 %
Taux de chômage (%)	11,5	7,1	-4,5	0,1
Taux de participation (%)	58,8	65,1	6,3	-1,0
Taux de syndicalisation (%)	34,2	30,5	-3,7	0,0
Salaire horaire moyen	31,86 \$	30,51 \$	-4,2 %	0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,9	34,8	-3,0 %	0,6 %



# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Les comparaisons avec avril 2020 montrent une forte baisse des salaires réels, de nombreuses industries ayant connu des baisses de salaire de 5 % ou plus. Le secteur manufacturier a été particulièrement touché, enregistrant des baisses du salaire moyen de plus de 7 %, tandis que le commerce de détail et le commerce de gros ont tous deux connu des baisses de salaire avoisinant les 5 % d'une année à l'autre. Les secteurs de l'exploitation minière, pétrolière et gazière, des services publics et de la construction s'en sortent un peu mieux, des baisses de salaire de l'ordre de 2 à 3 % ayant été observées. Conformément aux tendances des mois précédents, les secteurs des finances et de l'assurance ainsi que de l'immobilier et de la location ont enregistré des hausses salariales considérables, conformément à la vigueur persistante des marchés immobilier et financier.

Nos chiffres sur la variation de l'emploi par secteur (p. 8) continuent d'utiliser le mois de février 2020 comme référence. Après avoir affiché une forte reprise en mars, l'industrie du commerce de détail a reculé en avril, enregistrant des pertes de 96 369 emplois. De même, le secteur de l'hébergement et de la restauration a connu une reprise marginale en mars, mais les pertes d'emplois ont de nouveau remonté en avril. Le recul de l'emploi dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration (-340 855) représente environ 70 % de tous les emplois perdus depuis le début de la pandémie. Parallèlement, l'industrie manufacturière des biens non durables continue d'afficher des gains d'emplois impressionnants, passant de 11 294 emplois en mars à 25 698 en avril.

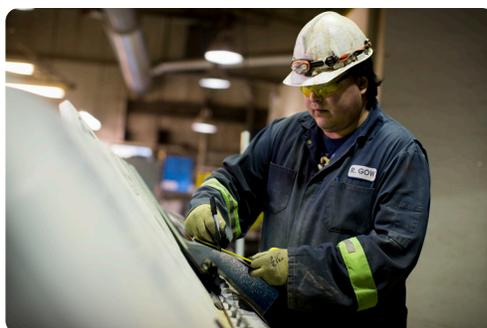
## Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Avril 2021	Variation entre avril 2020 et avril 2021
Agriculture	20,97 \$	1,9 %
Foresterie	32,48 \$	3,3 %
Pêche, chasse et trappage	20,04 \$	-15,5 %
Mines, pétrole et gaz	44,66 \$	-2,7 %
Services publics	45,27 \$	-3,2 %
Construction	31,78 \$	-2,3 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,59 \$	-7,7 %
Fabrication de biens non durables	27,40 \$	-7,4 %
Commerce de gros	29,22 \$	-4,7 %
Commerce de détail	20,83 \$	-4,4 %
Transport et entreposage	29,68 \$	-0,5 %
Finances et assurances	37,19 \$	3,4 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	28,72 \$	4,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	36,66 \$	-6,7 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	22,72 \$	-3,1 %
Services éducatifs	35,73 \$	-4,9 %
Soins de santé et assistance sociale	29,23 \$	-4,0 %
Information, culture et loisirs	32,31 \$	-0,3 %
Hébergement et services de restauration	17,19 \$	-3,8 %
Autres services	26,25 \$	-5,7 %
Administration publique	40,06 \$	-3,7 %

# Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, février 2020 à avril 2021

Agriculture	-18 202	
Foresterie		9 632
Pêche, chasse et trappage		3 350
Mines, pétrole et gaz	-7 698	
Services publics		4 388
Construction		2 117
Industrie manufacturière – biens durables		3 897
Fabrication de biens non durables		25 698
Commerce de gros	-15 504	
Commerce de détail	-96 369	
Transport et entreposage	-72 421	
Finances et assurances		41 668
Services immobiliers, de location et de location à bail		7 362
Services professionnels, scientifiques et techniques		91 003
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-62 565	
Services éducatifs		25 589
Soins de santé et assistance sociale		18 491
Information, culture et loisirs	-89 646	
Hébergement et services de restauration	-340 855	
Autres services	-57 021	
Administration publique		37 110



# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org/fr](http://www.unifor.org/fr)*